



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## accidents

Question écrite n° 59013

### Texte de la question

Mme Pascale Gruny appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur les équipements concourant à la sécurité des usagers de la route. Si les chiffres de la sécurité routière sont bons depuis deux ans grâce à l'action résolue et volontariste du Gouvernement, encore plus de 5 000 de nos concitoyens auront péri sur les routes françaises en 2004. Aussi, pour accroître encore la sécurité des usagers, il importe d'améliorer davantage les équipements automobiles et routiers. Ainsi, sur les autoroutes, lorsqu'un accident survient, il peut être lui-même cause de carambolages en captant l'attention des autres automobilistes. Afin d'éviter ce risque, des services de secours étrangers ont adopté un dispositif permettant de masquer aux usagers de la route l'accident et l'intervention des secours sans pour autant gêner ces derniers. Cela permet de fluidifier la circulation et surtout de limiter les risques de sur-accidents. Aussi, elle lui demande de lui indiquer sa position sur ce type d'équipement.

### Texte de la réponse

Sur autoroute, la diversité des situations créées lorsqu'un accident survient, liée notamment à la densité de la circulation et aux conditions météorologiques, conduit les services de secours à intervenir le plus rapidement possible dans l'objectif de sauver la vie des personnes accidentées tout en évitant d'autres accidents susceptibles de mettre en cause leur propre vie ou celle d'autres usagers. Dans ces conditions, l'utilisation d'un dispositif permettant de masquer aux usagers de la route l'accident et l'intervention des secours sans pour autant gêner ces derniers peut apporter dans certains cas une meilleure sécurité, mais n'est pas forcément compatible avec l'efficacité de l'intervention. En tout état de cause, il n'est pas actuellement envisagé de réglementer dans ce domaine. Ce qui n'empêche nullement de favoriser les réflexions et la concertation entre les différents services de secours pour améliorer la coordination et l'efficacité de leurs interventions. Ces réflexions doivent prendre en compte les différentes études et expérimentations étrangères ou françaises portant sur l'utilisation d'un dispositif masquant l'accident sur autoroute.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Pascale Gruny](#)

**Circonscription :** Aisne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59013

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** équipement

**Ministère attributaire :** transports, équipement, tourisme et mer

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er mars 2005, page 2097

**Réponse publiée le :** 12 juillet 2005, page 6953